



ECOLE \\\II\\\

DES BEAUX

METIERS \\\II

FORMATION
PROFESSIONNELLE *courte*

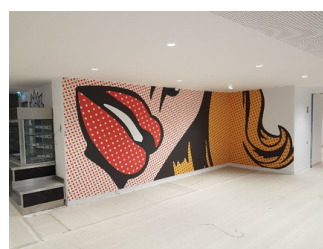
Tapisserie Villier

*Fabrication : pose et fixation
de tentures murales*

LE MÉTIER



Le tapissier d'ameublement maîtrise l'ensemble des techniques nécessaires à l'élaboration des différentes phases de réfection d'un siège, incluant à la fois du mobilier classique et du mobilier contemporain. Le métier de tapissier englobe le démontage de l'ancien garnissage, la réparation des éléments structurels du fût (recollage des traverses, changement des chevilles...), choisir et appliquer les matériaux de rembourrage naturels ou modernes, préparer et découper les étoffes, recouvrir le mobilier et poser les finitions (franges, double-corde, clous décoratifs). Lorsque la restauration s'avère être particulièrement délicate, il est en mesure de déléguer certaines tâches spécifiques à des partenaires (ébénistes, doreurs...) ou de s'orienter vers des collègues spécialisés. De plus, sa palette de compétences s'étend à la confection de rideaux et de coussins, à l'installation de tentures murales ou en plafond, contribuant ainsi à l'amélioration esthétique d'un espace de vie.



LA FORMATION

• 2 •

Initiation intensive aux techniques de pose de tentures murales (tissu tendu) :
préparation des supports, pose du molleton, tension du tissu, finitions et contrôle qualité.

L'objectif est d'acquérir une méthode professionnelle pour intervenir sur des chantiers de tapisserie murale (résidentiel, hôtellerie, patrimoine) avec exigence de précision et de durabilité.

Durée de la formation 21 heures

21 h (3 jours x 7 h).

Rythme de la formation

Formation en présentiel. Journées de 7h : 8h30-12h00 / 13h00-16h30.

Dates de la formation

Se référer au planning joint

Candidature

Candidature libre

Profil des apprenants

Tous publics : débutants encadrés et professionnels (tapissiers, décorateurs, artisans) souhaitant élargir leur offre aux tentures murales. Minutie et sens du travail bien fait indispensables.

Prérequis

Aucun prérequis formel.

Parcours de recrutement

- ÉTAPE 1 > Dossier de candidature
- ÉTAPE 2 > Entretien individuel
- ÉTAPE 3 > Validation du dossier
- ÉTAPE 4 > Entrée en formation

Équipe pédagogique

Équipe technique dédiée

Aurélié Delmas • Cours pratiques

Bac Pro Couture floue,
CAP Tapissier d'ameublement en siège.
Titre d'Abat-jouriste.
Titre de Maître artisan d'art Tapissier.

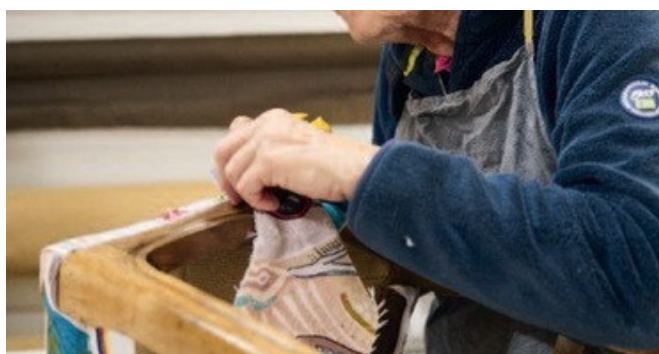
Fournitures

Matériaux mis en œuvre pendant la formation et inclus à la formation : support (contreplaqué marine) différents types de ouates et de tissus.

Tenue : vêtements adaptés au travail d'atelier et de chantier.

Objectifs pédagogiques

- Préparer et vérifier les surfaces murales (planéité, hygrométrie, réparations).
- Poser le molleton et assurer ses raccords.
- Tendre et fixer le tissu mural (sens, motifs, raccords, tensions).
- Réaliser des finitions impeccables (angles, encadrements, galons/baguettes).
- Organiser l'intervention dans le temps imparti et contrôler la qualité finale.



Moyens et techniques pédagogiques

Pédagogie par la pratique : démonstrations, apports techniques, mises en situation en binômes/individuel.

Atelier dédié (≈ 40 m²) équipé pour la pose de tissu mural. Dossier technique remis à chaque participant (+ livret d'accueil).

Suivi personnalisé en petit effectif (4 maxi).



Modalités de formation

Accompagnement pas-à-pas, corrections individualisées, points-qualité réguliers.

Évaluation continue (correction des gestes) + bilans oraux début/milieu/fin de formation.

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous pensez être en situation de handicap, merci de nous contacter dès que possible :

- Par téléphone au 06 70 88 24 98.
- Par mail à gestion@ecoledesbeauxmetiers.fr

Nous évaluerons ensemble vos besoins et voir quelles solutions sont envisageables pour vous accompagner, vous former ou vous orienter.



Certificat de formation

Remise d'une attestation de formation mentionnant les compétences travaillées (QCM + réalisations).

100 %

Taux de satisfaction

100 %

Taux de réussite à l'examen

100 %

Taux de présentation à l'examen

Insertion professionnelle

À l'issue, les participants peuvent proposer et réaliser des tentures murales dans un cadre professionnel, en autonomie sur des surfaces simples à intermédiaires,

À l'issue de la formation

Montée en compétences pour ateliers de tapisserie d'ameublement, décorateurs, auto-entrepreneurs, artisans.

Coût de la formation

Tarif : 960 € HT (soit 45.70€/H) (fournitures comprises).

Financements possibles : fonds propres / entreprise, OPCO, FAFCEA artisans, autres aides selon statut. Accompagnement au montage des dossiers. Éligibilité CPF.

Les modules

Module 1 — Préparation des surfaces

- Diagnostic (planéité, humidité) ; préparation (ponçage, rebouchage, enduits)
- Mise en place des tasseaux ou profilés selon la méthode retenue

Module 2 — Pose du molleton

- Découpe précise
- Fixation (agrafe/collage selon support)
- Raccords et continuités de surface

Module 3 — Pose du tissu tendu mural

- Découpe & ajustement du tissu (sens, motifs, raccords)
- Tension optimale et fixation
- Cas particuliers : angles, encadrements (fenêtres/portes)

Module 4 — Finitions professionnelles

- Angles, jonctions, raccords invisibles
- Pose de galons ou baguettes de finition
- Contrôle global et ajustements

Module 5 — Réalisation d'un panneau mural

- Application autonome des techniques vues
- Évaluation finale pratique du travail réalisé

• 3 •



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes:
ACTIONS DE FORMATION

CONTACT RÉFÉRENT

CÉDRIC DEXET

communication@ecoledesbeauxmetiers.fr
0678206186

ECOLE DES BEAUX MÉTIER S

ECOLE DES BEAUX MÉTIERS
+33 (0)678206186
INFO@ECOLEDESBEAUXMETIERS.FR

22 BIS, RUE SAINTE-CATHERINE, 33230 GUÎTRES
WWW.ECOLEDESBEAUXMETIERS.FR



SIRET : 83902593900019 • Code NAF : 95.24Z

N°TVA : FR94839025939 - IBAN : FR76 1330 6001 4623 0842 0753586

Organisme de formation professionnelle catégorie : actions de formation • Formations exonérées de T.V.A.

Déclaration d'activité de formation enregistrée le 18 avril 2020 sous le N°75331421633 auprès de la Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine